

Table des matières

Présentation 5

David Moffette

L'individualisme moderne et la politique de l'insécurité..... 9

Jean-François Bissonnette

**Études critiques de la sécurité : quelques contributions
théoriques pour une anthropologie de la sécurité..... 39**

David Moffette

**Sécurité et peurs : réflexions critiques sur l'enfantement au
Québec..... 69**

Annie Cloutier

**Insécurité quotidienne des femmes indiennes vivant en milieu
urbain : préférence pour les garçons, violences et pratiques
reproductives genrées 84**

Marie-Élaine Bergeron-Dufour

**Communautés sécurisées : mise en lumière de violences
mystifiées... 113**

Geneviève Olivier D'Avignon

**Colloque étudiant de sociologie de l'Université Laval 2010 :
Enjeux et transformations de la société québécoise : constats et
nouvelles préoccupations**

Présentation 135

Jean-François Fortier

Aspects Sociologiques

(In)sécurités

La reconnaissance des peuples autochtones dans l'enseignement de l'histoire nationale à l'école secondaire au Québec. 138

Gabriel Arsenault

Transformations du référentiel de risque et structuration du secteur de l'eau au Québec : une opportunité de renouveler l'action publique appréhendée par l'analyse structurale 158

Nancy Émond

Atteindre la vitesse de libération : la vitesse comme agent de transformation dans la province de Québec (1919-1961) 178

Étienne Faugier

La retraite des femmes cadres québécoises..... 222

Isabelle Joyal

Hors-thème

Phénoménologie de la douleur chronique 244

Édith Pouliot

ASPECTS SOCIOLOGIQUES

Département de sociologie
1030, av. des Sciences humaines
Local DKN-5423, Université Laval,
Québec (Québec) G1V 0A6 Canada
Tél. : (418) 656-2131 poste 4898
aspects@soc.ulaval.ca <http://www.soc.ulaval.ca/aspects>

Direction de la revue

Directeur : Kevin Rousseau
Directeur adjoint : Jean-François Fortier
Rédacteur en chef : Gabrielle Doucet-Simard
Édition : Nicolas Saucier
Distribution : Louis-Simon Corriveau
Communication : Sophie Renaud & Claudie Larcher
Site Internet : Josianne Grenier
Trésorerie : Jovan Guénette

Comité de lecture

Marc-André Bélanger	Julie Labrosse
Maxime Boucher	Vincent Laliberté
Marie-Christine Boulianne	Gabriel Larivière-Bélanger
Sébastien Brousseau	Catherine Larouche
Geneviève Cloutier	Sébastien Lévesque
Louis-Simon Corriveau	Yuan Zheng Li
Régis Coursin	Philippe Messier
Gabrielle Doucet-Simard	David Moffette
David Dupond	Geneviève Perron
Nancy Émond	Émilie Raizenne
Jean-François Fortier	Kevin Rousseau
Laurence Godin	Emiliano Scanu
Josianne Grenier	Marie-Lou Tremblay
Isabelle Joyal	

Comité de lecture professoral

Julie-Anne Boudreau
Marie-Andrée Couillard
Louis Guay
Martin Hébert
Talbot Imlay
Marie France Labrecque
Abdelwahed Mekki-Berrada
Michael Hafi
Stéphanie Rousseau

Design de la couverture

Patricia Dorval

La publication de cette revue a été rendue possible grâce au soutien financier du département de sociologie de l'Université Laval.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada.
ISSN : 1197-2467

Présentation

La sécurité tend à devenir un paradigme, une lunette pour lire le monde. Dans les sociétés occidentales, elle s'impose comme une norme à atteindre. Elle se présente comme un bien que les individus et les communautés sont en droit d'exiger des États et que ces derniers sont en droit de défendre même au prix de mesures exceptionnelles.

Sécurité intérieure pour l'État, sécurité de revenu pour nos vieux jours, quartiers sécuritaires pour les enfants, sécurité publique pour lutter contre la petite criminalité, agences de sécurité pour surveiller les HLM et les communautés sécurisées. La sécurité est partout...et les insécurités aussi. La sécurité et l'insécurité ne sauraient d'ailleurs être séparées. Dès lors que l'on aborde la sécurité comme une appréciation de la réalité et non comme une donnée objective, on ne peut faire l'économie d'une analyse du double procès de sécurisation et d'insécurisation.

Penser la sécurité implique ainsi de réfléchir aux discours et pratiques qui (in)sécurisent, à l'identification et l'objectivation de menaces, aux représentations sociales de ces menaces et aux peurs collectives. Cela implique aussi de prendre en considération les mesures prises pour endiguer les menaces ou au mieux, gérer les risques. Finalement, penser la sécurité aujourd'hui, c'est aussi interroger notre rapport au politique, ébranler un paradigme émergent, questionner une certaine ontologie.

C'est à ce projet, à la fois académique et politique, que les auteur-e-s du présent numéro cherchent à contribuer. Ce numéro présente une riche diversité tant sur le plan des objets à l'étude que des influences théoriques. Les objets abordés incluent la vulnérabilité, le sentiment subjectif d'insécurité, la peur, les risques, la subjectivité politique, le rôle de l'État, la maternité et l'enfantement, le mariage, la violence, la

Aspects Sociologiques

(In)sécurités

surveillance et le contrôle des frontières. Les articles sont autant théoriques qu'empiriques, mettent l'accent tant sur des expériences individuelles, des projets politiques que des mesures étatiques. Néanmoins, les articles ont tous en commun d'éclairer la relation particulière entre sécurité et insécurité.

Relisant Hobbes au prisme de la notion d'(in)sécurité, Jean François Bissonnette explore le rôle que la vulnérabilité des sujets joue dans la justification hobbesienne de la souveraineté. Il soutient que « cette posture consistant à revendiquer la protection de la Loi, incarne la face sombre de la conception moderne du sujet, fondée sur des idéaux de maîtrise et d'autonomie, et que le problème de l'insécurité tel qu'il se pose aujourd'hui tire son équation des mêmes prémisses individualistes dont s'inspire l'idéologie libérale ». Selon cette thèse, l'expérience subjective de l'insécurité serait une condition de possibilité de l'ordre politique libéral. Dans l'article de Bissonnette, le double phénomène d'(in)sécurité apparaît ainsi au cœur de cette conception libérale à la fois de l'ordre et de la subjectivité politique.

L'article de David Moffette propose de puiser dans les études critiques de la sécurité pour découvrir des outils théoriques pouvant servir de base à une anthropologie de la sécurité. Ce faisant, l'auteur présente un concept de sécurisation qui prend en considération le caractère insécurisant d'une telle démarche. L'approche constructiviste de la sécurité proposée par Weaver se base sur un concept de sécurisation défini comme la construction discursive d'une menace existentielle et la légitimation de mesures exceptionnelles pour endiguer la dite menace. Puisant chez Foucault et chez les auteurs associés à l'École de Paris en Études critiques de la sécurité, l'auteur propose de modifier ce concept pour rendre compte, entre autres, de la façon dont les processus de sécurisation et d'insécurisation sont mutuellement constitutifs.

Annie Cloutier présente la forme que prend ce double procès de sécurisation et d'insécurisation dans le cas du discours sur les risques liés à l'enfantement au Québec. L'auteure discute du caractère socialement construit des risques et illustre la façon dont la volonté de gérer les risques associés à l'enfantement contribue au développement d'un climat de peur au Québec. Si la conscientisation aux risques relatifs à la maternité n'est pas négative en soi, la forme qu'elle prend contribue à

(In)sécurités

insécuriser les mères de deux façons. D'une part, le discours sur les risques participe au développement d'un sentiment d'insécurité, de peur et d'angoisse pour les mères. D'autre part, la volonté de certains groupes de conscientisation de contrôler tous les hasards de l'enfantement se manifeste par une pression sociale accrue qui contribue à culpabiliser et à ostraciser les femmes qui ne se conforment pas à l'idéal sécuritaire appliqué à la maternité.

C'est là la deuxième dimension de l'insécurisation. Non seulement les discours et mesures sécuritaires participent au développement d'un sentiment d'insécurité qui, à son tour, justifie davantage de mesures sécuritaires, mais ces discours et pratiques ont un impact concret sur la vie de nombreuses personnes. Les mesures sécuritaires des uns plongent souvent les autres dans l'insécurité. Et ces autres sont souvent des femmes. Si cet aspect de l'(in)sécurisation apparaît dans l'article de Cloutier, il est d'autant plus central dans l'article suivant.

Marie-Élaine Bergeron-Dufour documente, en effet, les insécurités quotidiennes de femmes indiennes dont la quête de sécurité est souvent liée à la conformité à des normes patriarcales. Lorsque la famille prend en charge la sécurité des femmes, cette sécurité prend souvent la forme d'un contrôle « sur leur corps, leur sexualité, leur travail et leur reproduction ». Dans ce contexte, suggère l'auteure, « la sécurité se voit assurée en restreignant la mobilité des membres de l'unité familiale et cette manière de concevoir la sécurité s'inscrit en concordance avec l'idée du mariage et de l'honneur familial ». Or, l'espace familial est le lieu de nombreuses violences tant physiques que symboliques et, pour assurer une certaine sécurité, ces femmes s'exposent directement à un grand nombre d'insécurités.

Cette relation entre stratégies devant assurer la sécurité et violence est au centre du dernier article du numéro, le seul à se pencher directement sur ce qu'on considère généralement comme une mesure sécuritaire. Dans cet article, Geneviève Olivier D'Avignon étudie le phénomène des communautés sécurisées aux États-Unis en tant que manifestation de violences structurelles présentes dans la société. En effet, l'auteure soutient que « les communautés privées et sécurisées apparaissent dans un contexte politico-économique bien précis et représentent un point de relais de violences contenues dans les structures institutionnelles qui les

Aspects Sociologiques

(In)sécurités

rendent possibles. L'origine de la violence structurelle ne réside donc pas dans le concept des communautés sécurisées comme tel, celles-ci sont plutôt des exemples patents du principe d'asymétrie systématique latent de la violence structurelle. » Par cette analyse, Olivier D'Avignon renverse la chronologie dominante de l'origine de la violence en refusant de considérer les communautés sécurisées comme une réponse à des violences causées par la petite délinquance, et en étudiant plutôt ces communautés comme relais d'une violence structurelle. C'est en tant que relais que « les communautés sécurisées deviennent à leur tour des institutions qui diffusent les fondements de cette violence structurelle par des principes d'exclusion économique et surtout par la diffusion des valeurs de cette première violence transformée en violence symbolique ».

Ce dernier article rend ainsi explicite un élément qui sous-tend tous les textes de ce numéro : si l'on ne peut affirmer que le double processus d'(in)sécurisation distribue sans ambiguïté de la sécurité pour les uns et de l'insécurité pour les autres, force est de constater que le partage sécurité/insécurité suit de très près les lignes de fracture des inégalités sociales. Si l'on se fie aux articles de ce numéro, les femmes, les pauvres et les immigrants ont raison d'être inquiets lorsque l'État, les hommes et les riches réclament des mesures draconiennes pour gérer ce qu'ils considèrent comme des menaces à leur sécurité.

Alors que les mesures sécuritaires se multiplient et que la peur s'inscrit au cœur du politique, il importe de poser un regard critique sur cette tendance afin d'en exposer les prémisses et conséquences. Je crois humblement que chacun des articles de ce numéro contribue à ce projet critique.

David Moffette
Directeur du numéro
